SERMON CINQVIEME,

Sur Hebr. Chap. VI. verſ. 13----18.

Car quand Dieu fit promeſſe à Abraham, pource qu'il ne pouuoit iurer par vn plus grand, il iura par ſoy-meſme, diſant, Certes ie te beniray abondamment & te multiplieray merueilleuſement: & ainſi Abraham, ayant attendu patiemment, obtint la promeſſe. Car les hommes iurent par vn plus grand qu'eux; & le ſerment fait pour confirmation leur eſt la fin de tout different. En quoy Dieu voulant monſtrer d'abondant l'immuable fermeté de ſon conſeil aux heritiers de la promeſſe, s'eſt entrepoſé par ſerment. Afin que par deux choſes immuables, eſquelles il eſt impoſſible que Dieu mente, nous ayons vne ferme conſolation.

L'ALLIANCE de grace, mes freres, comme le plus haut & plus illuſtre de tous les moyẽs, par

par lesquels Dieu a voulu se glorifier, est en tout admirable, assauoir non seulement és biens qu'elle presente aux hommes, & au merite par lequel elle les presente; mais aussi en la condition qu'elle requiert de l'homme. Les biens qu'elle presente ne sont pas les delices d'vn paradis terrestre, cõme representoit l'alliance de nature traittee auec Adam; ou les biens d'vne terre de Canaan, comme faisoit l'alliance legale traittee auec le peuple d'Israël: mais les biens d'vn Paradis celeste, & les delices du royaume des cieux, & (ce qui est merueilleux) elle presente ces choses à l'homme, tombé par le peché dans la mort & malediction. Car si l'alliance de nature & l'alliance legale promettoyent vne continuation de vie terrienne, c'estoit à l'homme iuste: mais cette-ci, s'addressant aux pecheurs, leur presente des biens plus excellens que ne faisoyent les autres, assauoir des biens *qu'œil n'auoit point veus, qu'oreille n'auoit point ouys, & qui n'estoyent point montés en cœur d'homme*.

Le merite pour lequel elle presente

ces biens, & le sacrifice du propre Fils de Dieu; non des sacrifices de taureaux & des boucs, que la Loy requeroit; mais l'oblation d'vne victime diuine, assauoir du corps de Iesus Christ, selon que dit Iesus Christ entrant au monde à Dieu son Pere, *Tu n'as point pris plaisir és holocaustes & sacrifices & en l'aspersion pour le peché; mais tu m'as approprié vn corps: Me voici venu, que ie face, ô Dieu, ta volonté: par laquelle volonté*, dit l'Apostre, *nous sommes sanctifiés, assauoir par l'oblation vne fois faite du corps de Iesus Christ.*

Ps. 40.

Et quant à la condition qu'elle requiert de l'homme, c'est vne chose merueilleuse que ce soit la foy, c'est à dire, que Dieu, ayant liuré son Fils à la mort pour les hommes & leur donnant son Paradis, ne requiere sinon, qu'ils ne soyét point en doute de son amour, qu'ils croyent les biens que Dieu leur fait, & prennent confiance en sa misericorde. Condition de laquelle nous vous representasmes dernierement, qu'elle rend l'alliance entierement gratuite, d'autant que par vne telle conditiõ l'homme ne fait qu'accepter

&

& receuoir, & proprement ne donne rien: tout de meſme, que quand vous baillez l'aumoſne à vn povre, ce que le povre tend & ouure la main, ne vous donne rien, mais eſt ſeulement vne acception du bien que vous luy faites. Au lieu qu'en l'alliance de nature & en celle de la Loy, l'homme auoit à donner à Dieu vne entiere & parfaite obeïſſance, par le merite de laquelle l'homme obtenoit les biens; mais l'alliance de grace, où l'homme eſt pecheur & deſtitué de toute iuſtice, ne pouuant rien donner il falloit qu'il acceptaſt & receuſt l'abondance de grace & du don de iuſtice.

Secondement nous vous monſtraſmes que la foy glorifie Dieu ſouuerainement, en donnant lieu à ſa charité, qui eſt entre toutes les vertus de Dieu celle en laquelle il a conſtitué ſa gloire. Dont Ieſus Chriſt diſoit en S. Iean chapitre 6. *C'eſt icy l'œuure de Dieu, que vous croyiez en celuy qu'il a enuoyé;* l'œuure de Dieu, c'eſt à dire, l'œuure qui de toutes eſt la plus agreable à Dieu. En troiſiéme lieu que cette foy & perſuaſion de la charité de Dieu a la

Digitized by Google

vertu de renouueler les cœurs en iustice & sainctcté : car comme ainsi soit que nostre volonté se meuue selon les impressions de l'entendement, & que nous aimons ceux que nous conceuons nous estre fauorables & nous aimer : quel moyen y auoit-il de porter plus fortement l'homme à aimer Dieu, qu'en luy persuadant que Dieu l'aime & luy est deuenu Pere en Iesus Christ? Car l'homme pecheur, cõceuant Dieu irrité contre luy, ne pouuoit sinon s'enfuir de deuãt Dieu, comme Adam, & conceuoir auec la frayeur, de la haine, comme aussi (par vn desespoir d'obtenir grace) s'abandonner à peché. Voicy donc la foy, qui, comme vne persuasion de la grace & charité de Dieu, remplit le cœur de l'homme d'amour enuers son Dieu, & d'vn desir ardent de renoncer à tout ce qui desplaist à celuy duquel il se voit souuerainement aimé. Icy il obeit à Dieu, non plus par vne crainte seruile, & par la seule apprehension de la peine, mais par vne obeissance filiale, comme persuadé qu'il a Dieu pour Pere: cette foy ostãt des cœurs l'esprit de seruitude, &

donnant

donnant vn esprit d'adoption, par lequel nous crions Abba Pere. A cela ioignez, que cette foy, persuadant à l'homme que Christ le Fils de Dieu est mort pour ses pechés, luy fait abhorrer le peché comme chose execrable: & luy monstrant la beauté du royaume des cieux, luy fait mespriser les biens passagers de ce siecle, & les delices de peché.

Telle estant l'excellence, l'vtilité & l'efficace de la foy, c'est auec grand sujet que l'Escriture nous exhorte si frequemment à l'establir en nous, & nous induit par diuers argumens à prendre vne pleine certitude de nostre esperance & de la faueur de Dieu: aussi est-elle le but des Escritures; comme dit S. Iean, *Ces choses sont escrites, afin que vous croyiez & qu'en croyant vous ayez la vie eternelle.* Et en ce chap. 6. de l'Epistre aux Hebreux l'Apostre nous y induict par diuers argumens. Et certes autant que la foy nous est necessaire, mes freres, autant y auons-nous naturellemẽt de contrarieté. Il y a dedans nous des profondeurs de desfiance si grandes qu'il n'y a que l'œil de Dieu qui puisse

Iean 20.

Digitized by Google

en voir le fonds. Et si Ieremie s'escrioit,
Ierem. 17. *Le cœur de l'homme est desesperément malin, qui le connoistra?* Nous pouuons dire particulierement, qu'il est desesperément incredule, & que nous ne pouuons nous-mesmes assez connoistre la difficulté naturelle que nous auons de croire en Dieu. S'il faut cercher les causes de ce mal; il me semble qu'on en peut donner deux. La premiere est l'inclination naturelle de l'homme au mensonge: car comme l'homme sent ses inclinations à mentir à autruy, aussi entre-il naturellement en desfiance d'autruy enuers soy; voire mesmes de Dieu, d'autant qu'il mesure Dieu par soy-mesme, & rend Dieu semblable à soy: Car telle a esté l'efficace du peché en nos ames, qu'il y a obscurci ce qui y resplendissoit des vertus de Dieu, & nous a donné des impressions contraires à la verité de ses proprietés, la chair estant deuenue inimitié contre Dieu, (ainsi qu'en parle l'Apostre au 8. de l'Epistre aux Romains) de là vient que l'Escriture combattant ces impressions faites par le peché, nous crie, que Dieu n'est point comme l'homme qu'il

mente,

Digitized by Google

mente, ne comme le fils de l'homme qu'il se repente. La seconde cause est vn grand sentiment naturel que Dieu a mis en nos consciences, de son ire à l'encontre du peché, tellement que nous sentans pecheurs, & iugeans que Dieu a vne haine extreme à l'encontre du peché, comme d'vne chose du tout contraire à son estre, nous ne pouuons croire qu'il nous vueille faire du bien; cette Maiesté diuine, si tost que nous la conceuons, nous fait trembler de la frayeur de son ire, & nous ne la conceuons que comme armee de vengeances à nostre destruction. Voila d'où viennent les obstacles à croire les promesses de l'amour & de la faueur de Dieu. Cela vous disons-nous, mes freres, pour vous faire mieux comprendre l'argument que l'Apostre nous propose contre nostre incredulité & desfiance, assauoir le serment de Dieu.

L'Apostre és paroles que nous vous exposasmes dernierement, ayant loüé les Hebreux de leur charité, auoit dit, *Nous desirons que chacun de vous monstre le mesme soin pour la pleine certitude de*

Digitized by Google

l'esperance iusqu'à la fin, afin que vous ne deueniez lasches, mais ensuiuiez ceux qui par foy & patience reçoiuent les promesses en heritage: Et il sembloit qu'en suite il deuoit simplement mettre en auant la foy & la patience d'Abraham, comme vn exemple que les Hebreux reconnoissent estre puissant enuers eux. Mais l'Apostre, par vne singuliere dexterité entrelace dans cet exemple d'Abraham vn nouuel argument contre nos defiances, assauoir que Dieu faisant promesse à Abraham interuint par serment: tellement que l'Apostre pour vn argument en donne deux. Voicy ses paroles: *Car*, dit-il, *quand Dieu fit promesse à Abraham, pource qu'il ne pouuoit iurer par vn plus grand, il iura par soy mesme, disant, Certes ie te beniray abondamment, & te multiplieray merueilleusement. Et ainsi Abraham ayant attendu patiemmẽt, obtint la promesse. Car les hommes iurent par vn plus grand, & le serment fait pour confirmation, leur est la fin de tout different. En quoy Dieu voulant monstrer d'abondant l'immuable fermeté de son conseil aux heritiers de la promesse, s'est entreposé par serment, afin que par*

deux

deux choses immuables, esquelles il est impossible que Dieu mente, nous ayons ferme consolation. Esquelles paroles nous auons à remarquer deux poincts, assau, & l'argument pris du serment de Dieu; & l'exemple de la foy d'Abraham. Vien ici, ô homme, voir le soin que ton Dieu a de te tirer de ton incredulité & t'induire à mettre ta fiance en luy : Et vien ici reconnoistre combien tu es & malin & ingrat, si tu persistes en ton incredulité.

I. Poinct.

Donques quant au premier, il nous faut mettre l'argument de l'Apostre en sa forme, & vous representer comment l'Apostre le deduit. L'argument est tel : Si le serment fait par les hommes pour confirmation, est la fin de tout different : le serment que Dieu a entreposé pour la confirmation de ses promesses doit aussi estre la fin de tout different, c'est à dire, de nos doutes & deffiances : Or le serment fait par les hommes est la fin de tout different : Donques celuy par lequel Dieu est interuenu enuers nous doit oster de nos

Digitized by Google

esprits toute doute & desfiance. Et quand l'Apostre dit, que Dieu est interuenu par deux choses immuables, esquelles il est impossible qu'il mente. Premierement, c'est comme s'il disoit, Si les hommes, qui sont sujets à inconstance & à mensonge, neantmoins quand ils ioignent à leur parole le serment, il faut que le serment termine le different: beaucoup plus faut-il que le serment de Dieu, puis qu'il ne peut mentir, soit de mesme effect enuers nous. Et l'Apostre ne dit pas seulement, que Dieu ne ment point, mais *qu'il est impossible qu'il mente*: pour representer que si les hommes ne mentent pas, neantmoins ils pourroyent mentir: mais il y a en Dieu vne impossibilité absoluë de mentir. D'où s'ensuit que son serment doit à plus forte raison terminer nos doutes & desfiances. Et en cela il y a vne raison, assauoir que si la seule parole de Dieu estant immuable, doit terminer nos doutes, combien plus auec sa parole son serment, qui sont deux choses immuables? Or contre cet argument pouuoyent estre faites deux objectiõs, des-

deſquelles l'Apoſtre va au deuant: L'vne, que l'Apoſtre ne pouuoit dire que Dieu fuſt interuenu par ſerment, pource que la forme du ſerment, qui eſt de iurer par vn plus grand, ne peut auoir lieu en Dieu. A quoy l'Apoſtre reſpõd, que voirement les hommes iurent par vn plus grand: mais que Dieu ne pouuant iurer par vn plus grand a iuré par ſoy-meſme, & par conſequẽt que rien ne defaut à la forme de ſon iurement: voire de là il s'enſuit, que ſon ſerment eſt d'autant plus valable, que Dieu n'a aucun plus grãd que ſoy, & eſt luy-meſmes la Majeſté, dont le reſpect retient les hõmes de mentir en leurs ſermens. L'autre objectiõ eſt: que puis que la parole de Dieu eſt immuable, & que Dieu ne peut mentir, ſi Dieu interuenoit par ſerment, ſon ſerment ſeroit ſuperflu. A quoy l'Apoſtre va au deuant, en diſant, que Dieu *a voulu monſtrer d'abondant la fermeté de ſon conſeil aux heritiers de la promeſſe*: par leſquelles paroles l'Apoſtre fait deux diſtinctions: l'vne, entre vne neceſſité & vne ſurabondance d'aides à la foy des hommes; le ſerment de Dieu n'eſtant pas de neceſſité,

Digitized by Google

pour ce que la promesse suffisoit; mais de surabondance, assauoir d'vne bonté immense, par laquelle Dieu a voulu affermir nostre foy. Et l'autre distinction est, que ce serment n'est pas pour sa parole, mais pour les heritiers de la promesse, c'est à dire, que ce n'estoit pas que la parole de Dieu manquast de fermeté, mais que les heritiers de la promesse auoyent besoin que Dieu subuinst à leur infirmité. Aussi remarquez ce mot de *conseil*, c'est à dire, vne volonté addressée par sagesse, opposee à ce que les hommes entreprennent legerement & à la volee: car les choses qu'ils font par dessein & conseil, sont plus fermes que celles qu'ils font sans y penser, desquelles apres ils se repentent & les reuoquent: L'Apostre donc parle du conseil de Dieu, pour exprimer vne volonté du tout immuable: selon que Dieu dit par les Prophetes, *Mon conseil tiendra, & ie mettray en effect tout mon bon plaisir.*

Mais deux choses encor doiuent estre consideres en la deduction de cet argument: l'vne, quand c'est que Dieu s'entreposa par serment: & l'autre,

Digitized by Google

tre, quelle est la nature de la promesse, en laquelle il s'entreposa par sermẽt, & comment l'Apostre peut inferer que cette promesse, ayant esté faite à Abraham, appartient à tous les heritiers de la promesse. Quant à la premiere, l'Apostre produit les paroles du 22. du Genese, où Dieu, apres qu'Abraham eust esté sur le poinct de sacrifier son fils vnique, lui dit, qu'il le beniroit & multiplieroit tres-abondamment : Or en ce lieu là le serment de Dieu est formellement allegué, *I'ay iuré par moy-mesme, dit l'Eternel, Pour autant que tu as fait cette chose, & que tu n'as point espargné ton fils, ton vnique : Pour certain ie te beniray & multiplieray tres-abõdamment.* Or l'allegation de ces dernieres paroles est vne indication du lieu où le serment de Dieu se trouue. Remarquez ces mots, *j'ay iuré par moy-mesme*, Dieu engageant à nostre salut son estre mesmes, & par ce moyen tout ce qu'il a de vertus, & qu'il a d'authorité, & ne laissant rien qu'il n'oblige à nostre bien. Partant si nous considerons, pour exemple, sa misericorde ; il faut que nous disions, que cette misericor-

de ne peut qu'elle ne soit au dessus de nos pechés, pource que c'est la misericorde, qui est Dieu mesme, qui est l'estre de Dieu, & par consequent infinie & au dessus de toutes choses : si tes pechés sont montés iusqu'au ciel, di que cette misericorde surpasse les cieux des cieux. Si nous regardons sa iustice, elle est engagee à nous iustifier; comme en effect, depuis ce serment de Dieu, sa iustice en la nouuelle alliance a esté vne iustice iustifiante, absoluante, selon que dit l'Apostre au 3. de l'Epistre aux Romains, Dieu a ordonné Iesus Christ de tout temps pour propitiatoire par la foy en son sang, *afin de demonstrer sa iustice au temps present, à ce qu'il soit trouué iuste & iustifiant celuy qui est de la foy de Iesus.* De mesmes en est-il de la puissance de Dieu, assau. que Dieu l'oblige à nostre redemption & protection contre tous ennemis & tous maux, voire l'oblige en son degré souuerain, en son infinité ; & pourtant aussi oyez-vous le Seigneur disant, *Ne crain point vermisseau de Iacob, car ie suis ton Dieu, & ton garent est le Sainct d'Israël, ie t'aideray, ie te soustiendray par la*

Esaie 41.

dextre

dextre de ma iuſtice. D'abondant, Dieu iurant par ſoy-meſme, engage toutes les choſes qui dependent de ſon ordre, de ſon authorité & de ſa prouidence: & par conſequent en vertu de ce ſerment il faut que toutes choſes aident en bien au fidele, & qu'il n'y ait *ni mort, ni vie, ni Anges, ni principauté, ni puiſſance, ni hauteſſe, ni profondeur, ni aucune autre creature qui nous puiſſe ſeparer de la dilection de Dieu, qu'il nous a monſtree en Ieſus Chriſt.* Et que diray-ie, que Dieu, s'eſtant par ce ſerment obligé luy-meſmes au ſalut des fideles, s'eſt auſſi donné ſoy-meſme en liurant ſon Fils à la mort pour nous? Vien, ô homme, voir ici l'accompliſſement du ſerment de Dieu : comme il auoit iuré par ſoy-meſme, auſſi il s'eſt donné ſoy-meſme, car c'eſt Dieu luy-meſmes, c'eſt l'Eternel, ſelon que dit Eſaie, *L'Enfant nous eſt né, le Fils nous a eſté donné, & on l'appelera, l'Admirable, le Dieu fort & viuant, le Pere d'eternité*; celuy qui a eſté donné eſtant en ſon Pere & le Pere en luy, c'eſt à dire, vn ſeul & meſme Dieu auec luy.

Rom.8.

Eſa.9.

Quant à l'autre difficulté qui eſt,

Digitized by Google

que la promesse que l'Apostre allegue, semble auoir esté faite particulierement à Abraham: Item, qu'elle semble n'estre que de biens terriens & temporels: l'Apostre alleguant vne promesse faite à Abraham en consideration de ce qu'il n'auoit point refusé de mettre à mort son Fils, ce qui estoit vne obeissance particuliere d'Abraham. De mesme, quand Dieu promit à Abraham de le multiplier abondamment, il explique cela, de tellement benir les generations d'Isaac & de Iacob, que leur posterité fust innombrable comme les estoiles du ciel & le sablon de la mer; Et ce qu'il auoit dit, qu'il seroit le loyer d'Abraham, il l'explique des benedictions temporelles qu'il luy donneroit tant pendant sa vie, en cheuance & richesses, qu'au regard de sa posterité és biens de la terre de Canaan, comme nous oyons en Genes. chap. 14. & 15. que Dieu luy dit, *Leue tes yeux & regarde vers Septentrion, Midy, Orient & Occident. Car ie te donneray & à ta posterité à iamais tout le pays que tu vois; & feray que ta posterité sera comme la poudre de la terre; elle habitera comme estrangere en vn pays*

non

non sien, & seruira aux gens du lieu: mais aussi iugeray-ie la nation à laquelle ils seruiront; & puis apres ils sortiront auec grande cheuance, & toy tu t'en iras vers tes peres en paix, & seras enterré en bonne vieillesse. Or il est aisé de soudre la premiere difficulté. Car il est constant que l'Apostre a ici esgard aux promesses de l'alliance traittee auec Abraham en qualité de pere, pour toute sa semence. Car que l'alliance ait esté traittee auec Abraham pour toute sa posterité, il appert de ces paroles, *Ie seray tō Dieu, & le Dieu de ta semence:* voire il est dit, qu'*en sa semence seroyent benites toutes les familles de la terre*; & par consequent, que toutes nations auroyent part à sa benediction. Par ce moyen, encor que ces promesses ayent eu des occasions particulieres des faits d'Abraham, assauoir son obeïssance à Dieu, elles n'ont pas laissé de concerner sa posterité: comme il appert de ce mesme lieu que l'Apostre cite. Pour certain ie te beniray, & *multiplieray tres-abendamment ta posterité comme les estoiles des cieux, & comme le sablon qui est sur le bord de la mer, & ta posterité possedera la porte de ses*

Digitized by Google

ennemis, & toutes nations de la terre seront benites en ta semence : pource que tu as obey à ma voix. Donques l'Apostre raisonne solidement, quand il pose que Dieu s'est entreposé par serment enuers les heritiers d'Abraham.

Reste l'autre difficulté, touchant la condition des heritiers, & touchant la nature de la benediction qui est promise. Il y a deux sortes de benedictions & d'heritiers : Il y a les biens terriens & temporels, & les biens celestes & spirituels : & il y a les heritiers d'Abraham selon la chair, & les heritiers selon l'esprit & la foy. Et comme les biens terriens ont esté types, ombres & figures des biens spirituels ; aussi les heritiers d'Abraham selon la chair ont esté types & figures des heritiers selon l'esprit : tellement que Dieu, selon sa maniere de proceder en l'Ancien Testament, parle des vns & des autres, & par les vns regarde les autres, en sorte que ce qui n'a pas sa pleine verité en l'vn, la trouue en l'autre. Et si vous en demandez des preuues. La premiere est, Que les Iuifs mesmes aduoëent que la pluspart des choses que Dieu promettoit

toit anciennement estoyent figures des choses qui deuoyent estre accomplies au siecle du Messie. Ils aduoüent que la semence promise à Abraham, en laquelle deuoyent estre benites les familles de la terre, regardoit le Messie, à raison dequoy l'Apostre aux Galates dit, que *la semence c'est Christ*, c'est à dire, Christ auec tout son corps mystique, qui comprend tous les croyans. Gal.3. Il faut donc que soyent entendus tous les sectateurs du Messie, & tous ceux dont il dit à Dieu, *Me voicy & les enfans que tu m'as donnés.* Esa.8. La seconde raison est, que les promesses de Dieu ne peuuent auoir vne entiere verité autrement: car comment seroyent benites toutes les nations, si la promesse estoit resserree à la nation des Iuifs; & comment benites de la benediction temporelle de la terre de Canaan, veu qu'elles occupét l'Vniuers? Mais comment toutes nations deuenir la semence d'Abraham & les heritiers d'Abraham, sinon au moyen d'vne naissance spirituelle & de la foy? La troisieme raison est, que c'est la foy que Dieu auoit recommandee & exaltee en

Abraham, & non l'estat de la chair & du sang, quand l'Escriture dit, qu'*Abraham creut à Dieu, & que cela luy fut imputé à iustice*; & partant les heritiers d'Abraham doiuent plustost estre censés selon la foy que selon la chair. La quatriéme preuue est, que Dieu auoit asses donné à entendre que ce n'estoit point tout ce qui estoit issu d'Abraham selon la chair, qui estoit semence, quand il reietta Ismaël, monstrant
Rom.9. par là qu'il tenoit pour semence ceux qui naistroyent selon l'esprit & seroyent enfans de la promesse comme Isaac. O Iuif, la Sara sterile, laquelle n'enfantoit point, a obtenu la promesse, & a par vne vertu diuine engendré à Abraham & à Dieu les nations, & ainsi Abram est deuenu Abraham, de pere grand, il est deuenu pere de plusieurs nations: & c'estoyent dequoy estoyent pleines les Propheties, assauoir de la vocation des Gentils. Venez donques icy, ô hommes, voir l'accomplissement des promesses de Dieu: Voyez la semence d'Abraham multipliee comme les estoiles du ciel & comme le sablon de la mer, en la multitude

Digitized by Google

titude innombrable des croyans: l'Ancien Israel a peu se nombrer, mais voici l'Israël mystique & spirituel en effect innombrable à tous hõmes, en qui par consequent la promesse de Dieu trouue sa pleine verité. Et comme Isaac ne nasquit point à Abraham par ses forces naturelles, mais par la vertu surnaturelle que Dieu mit en son corps ia amorti, aussi cet Isaac mystique, qui est le corps des croyans, ne naist point à Abraham par la vertu de l'homme & par les forces de son arbitre, mais il naist de la vertu de Dieu. Aussi le vray Isaac, en qui nous sommes nommés semence, & qui a esté par effect offert en sacrifice en la montagne de Morija, n'estoit point né de la vertu de l'homme, mais a esté conceu du S. Esprit au ventre de la B. Vierge: & derechef, comme Isaac nasquit par la vertu de la parole & promesse, est-ce pas par la vertu de la parole de l'Euangile & de la promesse de grace que nous sommes engendrés à Dieu? selon que dit S. Iaques: *Dieu nous a engendrés de son propre vouloir par la parole de verité*, cette parole estant *la puissance de Dieu en salut à tout croyant.*

Digitized by Google

Voila quant aux heritiers.

Quant aux biens, c'est icy où vous verrez premierement la vraye Canaan promise à Abraham, assauoir la Canaan & Ierusalem celeste, la Cité du Dieu viuant, où sont les milliers d'Anges & les esprits des iustes qui sont sanctifiés. Canaan decoulante non en laict & en miel, mais en delices Angeliques & diuines, & en plaisances qui sont en la dextre de Dieu pour iamais: & c'est la Canaan laquelle Abraham luy-mesmes a regardee à trauers la promesse de la Canaan terrienne, selon que dit nostre Apostre au chap. 11. de cette Epistre, *Par foy Abraham demeura comme estranger en la terre promise, comme si elle ne luy eust point appartenu, habitant en des tentes auec Isaac & Iacob, heritiers auec luy de la mesme promesse: car il attendoit la cité qui a fondement & de laquelle Dieu est l'architecte & le bastisseur.* Secondement, c'est ici où vous verrez la semence d'Abraham benite tres-abondamment, assauoir *d'vne benedi-*
Ephes. 1. *ction spirituelle és lieux celestes en Iesus-Christ.* Les benedictions temporelles, soit des Patriarches, soit des enfans d'Israël

d'Iſraël en Canaan, n'ont eſté que des petites ombres de ces benedictions, & c'eſt en celles-ci ſeules que ſe trouue la pleine verité des promeſſes de Dieu, afin que le Iuif ſoit contraint d'y regarder. Car autrement, où a eſté la benediction tres-abondante d'Abraham? Abraham ayant eſté errant en la terre parmi beaucoup de difficultés & de maux? où celle de Iacob, lequel dit à Pharao, que *les iours de ſa peregrination auoyent eſté courts & mauuais?* Combien de fois la Canaan terrienne a elle eſté degaſtee & deſolee par les peuples voiſins? combien de fois Iſraël battu, vaincu & aſſerui par ſes ennemis? Les natiõs ſont-elles pas ſouuent entrees en cet heritage? Les ſangliers ont-ils pas ſouuent degaſté cette vigne de l'Eternel? Ieruſalem a-elle pas eſté ſouuent deſtruite, comme encor le temple demeure totalement demoli depuis plus de quinze cens ans? Or remarquez que Dieu auoit dit à Abraham, non ſimplement, *je te beniray*, mais ie te beniray *tres-abondamment.* En l'Hebreu il y a, *Ie te beniray en te beniſſant*, qui eſt vne façon de parler qui exaggere la choſe:

Digitized by Google

d'où s'ensuit que ce deuoit estre vne benediction accomplie & parfaite,& à laquelle rien ne manquast de ce qui est requis à la felicité de la creature: Faut donc de necessité vne benediction,par laquelle la creature soit mise en la possession d'vn bien souuerain,& par consequent en la fruition de Dieu, en la iouïssance d'vne vie & beatitude eternelle.Aussi certes les termes de la promesse conduisoyent là, Dieu ayant dit à Abraham, *Ie suis ton loyer, ie suis ton Dieu & le Dieu de ta semence:* car comment est-ce que Dieu est nostre Dieu, sinon en nous communiquant sa vie, sa sainctetè & sa felicité,autant qu'elle peut estre communiquee à la creature? A raison dequoy Iesus Christ prouua qu'Abraham, Isaac & Iacob deuoyent ressusciter en gloire, pource que Dieu s'estoit appelé *le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Iacob*, pource que *Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des viuans*, c'est à dire, Dieu, qui est tout vie, ne peut laisser en la mort ceux ausquels il se communique: car ici il promet de se communiquer comme Dieu,non donques en choses caduques & finies,mais

en

Digitized by Google

en biens eternels & infinis, afin que ſa communication ſoit diſtinguee d'auec celle des creatures, deſquelles tous les biens qu'on a ſont choſes paſſageres & finies. En troiſiéme lieu, c'eſt ici où ſe trouue la vraye protection & l'accompliſſement de ce qui fut dit à Abraham au paſſage que noſtre Apoſtre a cité, *Ta poſterité poſſedera la porte*, (c'eſt à dire la puiſſance) *de tes ennemis* : car ici ſe trouuent vaincus en Ieſus Chriſt tous les ennemis du fidele; ici ſe trouuent deſpouillees les principautés & puiſſances & publiquement menees en monſtre. Ieſus Chriſt ayant triomphé d'elles en la croix; & par cette victoire l'Apoſtre declare que nous ſommes plus que vainqueurs, & que Satan ſera en bref briſé ſous nos pieds.

Voila donc, mes freres, quelle eſt la promeſſe, pour la confirmation de laquelle l'Apoſtre dit en noſtre texte, que *Dieu s'eſt entrepoſé par ſerment enuers les heritiers de la promeſſe*, c'eſt à dire, enuers tous fideles; où remarquez ces mots, *heritiers de la promeſſe*: qui nous diſtinguent d'auec les enfans de ce monde. Ceux-cy ont pour

heritage les biens terriens: A nous nostre heritage c'est la promesse de Dieu; la promesse de vie & felicité celeste: nous sommes cette tribu de Leui, & cette sacrificature de laquelle Dieu se disoit estre la portion & l'heritage, & pourtant n'auoit point de portion en la terre: & en cette consideration Dauid disoit, mesmes au milieu des ombres, *Seigneur, deliure moy des gens du monde, desquels la portion est en la vie presente, & tu remplis leur ventre de ton thresor, tellement que leurs enfans en ont leur saoul, & laissent le demeurant à leurs petits enfans; mais moy ie verray ta face en iustice, & seray rassasié de ta ressemblance quand ie seray resueillé.* Et au Ps.16. *L'Eternel est mon heritage & la portion de mon breuuage, &c.* Pourquoy, ô Chrestien, pretends-tu auoir icy-bas & biens & repos, veu que pendant que tu es en la terre, tu n'as que promesse de l'heritage, & par consequent c'est ailleurs qu'elle te doit estre pleinement executee & accomplie: Tu es icy bas comme l'ancien Israël, pendant qu'il voyageoit par le desert, n'ayant que la promesse de la

terre

terre de Canaan, & non encor la choſe. Ainſi aujourd'huy il faut que tu faces profeſſion d'eſtre eſtranger & voyager ſur la terre, cerchant pour ton heritage le ciel. C'eſt pourquoy l'Apoſtre au 8. de l'Epiſtre aux Romains dit, que *ce que nous ſommes ſauués, c'eſt en eſperance*, & au chapitre 11. de cette Epiſtre aux Hebreux dit, que *noſtre foy eſt la ſubſiſtence des choſes qu'on eſpere & la demonſtrance des choſes qu'on ne voit point.* Secondement, c'eſt tres à propos que l'Apoſtre appelle icy les fideles, *heritiers de la promeſſe*, veu que ſon but eſt d'exhorter à pleine certitude de foy & d'eſperance. Or vne promeſſe ne ſe reçoit que par foy, & la choſe promiſe que par eſperance, aſſauoir tãdis que la promeſſe n'eſt pas miſe en execution; car l'execution venue elle n'eſt plus promeſſe, mais la choſe meſme. Si donc pendant que nous ſommes ici bas c'eſt promeſſe, il s'ẽſuit que nous deuons eſtre ſouſtenus par foy & eſperance. Et c'eſt dequoy l'Apoſtre nous donne icy Abraham pour exemple.

II. POINCT.

Et ainſi Abraham, ayant attendu pa-

Digitized by Google

tiemment, obtint la promesse. Le mot que nous traduisons, *attendre patiemment*, signifie estre d'vn esprit patient, supportant & attendant longuement, c'est celuy que S. Iaques employe au chap. 5. *Or donc, freres, attendez patiemment iusques à la venue du Seigneur : voicy le laboureur attend le fruict precieux de la terre, vsant de patience iusqu'à ce qu'il reçoiue la pluye de la premiere & de la derniere saison. Vous donc aussi attendez patiemment & affermissez vos cœurs : car la venue du Seigneur est prochaine.* C'est ce qu'en l'Euangile Iesus Christ appele posseder *nos ames en silence & patience*. C'est cette attente de foy & patience qui est si souuent recommandee és Escritures, comme au Pseaume 27. *Atten l'Eternel & tien bon, & il fortifiera ton cœur, voire atten-toy à l'Eternel.* Et Ps. 37. *Tien-toy coy, t'arrestant à l'Eternel, & l'atten, ne te despite point au moins pour malfaire :* Et le Prophete Habacuç chap. 2. *Si le Seigneur tarde, atten-le, car il ne faudra point de venir, & ne tardera point; voicy l'ame qui s'esleue en quelqu'vn ne se tient point droit en luy : mais le iuste viura de sa foy.* Et remarquez que ce mot

mot presuppose, outre vne longueur de temps, pendant lequel on attend, diuers maux & trauaux qu'il y a à supporter & diuerses tentations qu'il y a à soustenir; comme de fait le fidele est appelé à combats continuels: à raison dequoy l'Apostre en cette Epistre chap.10.dit, *Vous auez besoin de patience afin qu'ayant fait la volonté de Dieu, vous en rapportiez la promesse.*

Or est tres-à propos & tres-excellent ici l'exemple d'Abraham, soit que vous regardiez la chose, soit que vous regardiez la qualité de sa personne. Si la chose; voyez-le, apres la promesse que Dieu luy a faite, d'estre son loyer & son bouclier, errer çà & là parmi des peuples infideles, & souffrir diuers maux iusques au rauissement de Sara sa femme: Secondement, voyez-le, apres la promesse d'auoir en heritage la terre de Canaan, y estre toute sa vie comme estranger, habitant en des tentes: En Troisiéme lieu, voyez-le, apres la promesse qui luy fut faite d'vne posterité tres-numereuse, récontrer sa femme sterile, & venir iusques à l'aage d'enuiron cent ans, sans auoir l'enfant

Digitized by Google

que Dieu luy auoit promis : En quatriéme lieu, voyez-le, apres auoir eu cet enfant, receuoir le commandemẽt de le mettre à mort, comme pour aneantir tout ce que Dieu luy auoit promis, & fruſtrer toute ſon eſperance. O quelles tentations, & quels trauaux ! Et neantmoins le voila qui en toutes ces choſes ne fait point de doute par desfiance, mais eſt fortifié par foy, donnant gloire à Dieu. Premierement le voila, qui, parmi les dangers & la haine des peuples infideles, entre leſquels il conuerſoit, ſe confie en Dieu, qui luy auoit promis d'eſtre ſon bouclier. Secondement, le voila, qui par foy demeure comme eſtranger en la terre promiſe, cerchant & attendant vn meilleur païs, aſſauoir le celeſte; Dieu,
Hebr. 11. qui n'auoit point pris à honte d'eſtre appelé ſon Dieu, luy ayant preparé vne cité. En troiſiéme lieu, le voila, qui, en la ſterilité de Sara, & en l'amortiſſement de ſon corps, croit ſous eſpe-
Rom. 4. rance contre eſperance de deuenir pere de pluſieurs nations, regardant à Dieu, qui appelle les choſes qui ne ſont point, comme ſi elles eſtoyent : En

qua-

Digitized by Google

quatriéme lieu, le voila, qui, lors meſmes qu'il ſe reſoult d'offrir ſon fils en ſacrifice, ne pert point eſperance, mais croit à celuy qui fait viure les morts, comme dit l'Apoſtre au 4. aux Rom. & chap. 11. de cette Epiſtre, *Par foy Abraham offrit Iſaac, quand il fut eſprouué, voire celuy qui auoit receu les promeſſes offrit ſon fils vnique, (au regard duquel auoit eſté dit, En Iſaac te ſera appelé ſemence) ayant eſtimé que Dieu le pouuoit reſſuſciter des morts, dont auſsi par quelque ſemblance il le recouura.*

Quant à la qualité de la perſonne. De qui pouuoit l'exemple eſtre en plus grande conſideration, que de celuy, que tous tant Iuifs que Chreſtiens, prenoyent à honneur de reconnoiſtre pour pere? comme de fait Dieu l'auoit rendu pere de tous, l'ayant nommé *Pere de pluſieurs nations.* Voulez-vous donques, ô Chreſtiens, vous dire enfans d'Abraham, ſoyez imitateurs de ſa foy, de ſa patience, & de ſon obeïſſance; autrement, à raiſon dequoy vous direz-vous ſes enfans? Vous ne l'eſtes pas ſelon la chair, vous ne l'eſtes dont nullement, ſi vous ne ſuiuez le train de

Digitized by Google

la foy d'Abraham. Et si, encor que les Iuifs fussent descendus d'Abraham, Iesus Christ leur nie, en S. Iean chap. 8. qu'ils fussent enfans d'Abraham, pource qu'ils ne faisoyent point les œuures d'Abraham : combien plus vous sera denié ce titre, si vous n'estes imitateurs des vertus d'Abraham. Prenez donc courage, fideles, en vos tribulations, esperez outre esperance en vos maux, regardez, comme Abraham, à Dieu, qui est fidele & puissant pour executer tout ce qu'il vous a promis ; combatez le bon combat de la foy, afin que vous entriez comme Abraham en la cité qui a fondement, laquelle Dieu a bastie és cieux.

DOCTRINES.

Voila la force & le poids des argumens de l'Apostre en nostre texte. Maintenant remarquons-y brieuement diuers enseignemens.

Et premierement, de ce que l'Apostre veut que nous iugions de l'vsage du serment de Dieu par les formés des hõmes, nous apprenons que tout ce qui

Digitized by Google

ſe trouue de bien en la pratique des hõmes ſe trouue en plus forts termes en ce que Dieu s'en attribue enuers nous. Ainſi pource que les hommes, qui font profeſſion de vertu, gardent leurs alliances, l'Apoſtre monſtre au 3. de l'Epiſtre aux Galates que rien n'a peu caſſer l'alliance que Dieu auoit traittee auec Abraham. Par cette maxime nous conclurrons noſtre conſolation de tous les traittés que Dieu fait auec nous à la ſemblance de la pratique des hommes: comme quand il agit auec nous comme noſtre Pere, noſtre Roy, noſtre Eſpoux. Vn pere chaſtie ſes enfans pour leur bien : vn Roy protege ſes ſujets: l'eſpoux met ſon eſpouſe en la communion de ſes biens: Dieu donc fera tout cela à plus forte raiſon enuers nous.

Secondement, nous apprenons de ce texte, qu'encor qu'au diſcours ordinaire Ieſus Chriſt noſtre Seigneur ait defendu tous ſermens, voulant que nos affirmations & negations ſoyent ouy & non, neantmoins l'Apoſtre entendoit que les ſermens eſtoyent d'vn vſage legitime entre les hommes,

Digitized by Google

quand il s'agit de terminer des differens ; car remarquez que l'Apostre parle en termes de present, & non de l'vsage des sermens au temps passé: *Le serment*, dit-il, *fait pour confirmation, est la fin de tout different.* Partant a encor lieu sous le Nouueau Testament, ce que Dieu disoit au 4. de Ierem. *Tu iureras, l'Eternel est viuant* ; mais cõment cela? *en verité*, dit-il, *en iugement & en iustice.* Et si au Nouueau Testament le serment ne doit estre employé qu'auec grande circonspection & necessité; combien est griéue la coulpe de ceux qui y prennent le nom de Dieu en vain par sermens temeraires & frequens? Et combien est detestable le crime, & horrible la peine de ceux qui employent le sacré nom de Dieu en mentant? *Ie suis viuãt*, (dit l'Eternel au 17. d'Ezec. touchant Sedecias, qui auoit violé le serment fait au Roy de Babylon) *si ie ne renuerse sur sa teste mon serment d'execration qu'il a mesprisé, & mon alliance qu'il a enfrainte. Il a mesprisé le serment d'execration, enfraignant l'alliance : & neantmoins voicy, ayant donné sa main, il a fait toutes ces choses là: il n'eschappera point.*

Et

Et remarquez ces mots de l'Apoſtre, *Le ſerment leur eſt la fin de tout different*; car alors on ne ſçauoit point la maxime de ne pas tenir la foy aux heretiques, ou la pratique des equiuoques; choſes qui reduiſent aujourd'huy les hommes à ne pouuoir terminer aucun different, ni tenir ferme aucun traitté, quelque interuention qu'il y ait de ſermens. O docteurs de menſonge, ſi nos ſermens doiuent eſtre conformes à ceux de Dieu: dites-nous Dieu viole-il iamais ſon ſerment quelque infidele que l'homme luy ſoit; ains dit l'Eſcriture au 2. de la 2. à Timoth. *Si nous ſommes deſloyaux, il demeure fidele.* Et le ſerment fait par Sedecias au Roy de Babylon, eſtoit-il pas fait à vn infidele? & neantmoins l'infraction en fut deteſtee de Dieu, & punie tres-griéuement.

En troiſiéme lieu voyez icy condamnee la ſuperſtition de ceux qui iurent par des reliques & choſes mortes & inanimees, l'Apoſtre diſant, que ceux qui iurent, *iurent par vn plus grād:* Voire icy eſt condamné tout ſerment par le nom des creatures, puis qu'il

Digitized by Google

faut que celuy, par lequel on iure, soit plus grand, assauoir premierement cõme connoissant toutes choses & sondant les cœurs : & secondement comme iuge souuerain & punisseur du mensonge : C'est ce *plus grand* par lequel iurent, soit les Rois & Princes de la terre, qui n'ont rien entre les hommes de plus grand qu'eux ; soit les petits, dont les cœurs sont autant cachés que des plus grands.

En quatriéme lieu, voyons icy la grande bonté de Dieu enuers nous, de s'estre entreposé par serment : car premierement, si entre les hommes, quand des Rois & des grands vous parlent, le respect vous oblige de vous contenter de leur parole, & n'osez les requerir de iurer ; combien plus la grandeur & maiesté de Dieu, si haute au dessus de nous, le dispensoit-elle de tout serment ? Secondement, sa verité estant immuable, voire luy estant la verité mesme, c'estoit de son droict que sa simple parole fust receuë absolument. Combien donc, ô hommes, est admirable sa benignité d'auoir ainsi relasché de son droict & de son authorité,

pour

pour ſubuenir à nos desfiances! Et d'icy, mes freres, recueillez deux choſes: L'vne, combien Dieu a à cœur voſtre ſalut, veu qu'il s'abbaiſſe de la ſorte pour ſurmonter nos defauts & remedier à noſtre incredulité. Et l'autre, que la certitude de noſtre ſalut, & la perſuaſion de l'amour de Dieu enuers nous, eſt neceſſaire: Car Dieu trauailleroit-il tant pour imprimer en nous cette certitude & pleine perſuaſion, ſi elle ne nous eſtoit conuenable à ſalut? Luy qui ne veut pas que l'on iure par ſon Nom pour cauſe legere, & qui honore tant ſon Nom, iureroit-il par ſoy-meſme à moins que pour produire en nous vne choſe requiſe? Que diront donc ici nos Aduerſaires, qui non ſeulement ne requierent pas, mais condamnent comme preſomption, l'aſſeurance que nous prenons de noſtre ſalut? Auez-vous pas, ô Docteurs, combattu par ce moyen la ſageſſe & la bonté de Dieu? Auez-vous pas fruſtré l'Eternel du fruict de ſon ſerment? L'Apoſtre donc aneantit ici toutes leurs exceptions & diſtinctions, quand il dit, que Dieu eſt interuenu par ſerment,

afin que nous ayions ferme consolation : car la ferme consolation peut-elle estre sans l'asseurance du salut ? ains la vraye consolation ne consiste qu'en cela à l'encontre des miseres de la vie presente. Pourtant ne leur sert de dire, que le salut est bien asseuré du costé de Dieu ; mais que du nostre il demeure douteux : car ainsi iamais nous n'aurions ferme consolation, ains nous demeurerions tousiours en doute de nostre costé. Mais ie di, que le serment de Dieu comprent le support de nos infirmités & le pardon des desfauts qui sont de nostre costé : car ses promesses

Esa. 42. sont qu'*il n'esteindra point le lumignon qui fume, & ne brisera point le roseau cas-*

1. Iean 1. *sé*, que *si nous confessons nos pechés, il est fidele & iuste pour nous les pardonner*, qu'il

Malach. 3 nous pardonnera *comme vn chacun par-*

Ezech. 18. *donne à son fils qui le sert*, qu'il *ne veut point la mort du pecheur, mais sa conuer-*

Pseau. 51. *sion & sa vie* : que le *cœur froissé & brisé*

Pseu. 143. *luy est vn sacrifice agreable* : que *ceux qui ont faim & soif de iustice seront rassasiés*,

Psaum. 103 en somme qu'il *n'entrera point en iugement auec nous*, ains qu'autant que l'Orient est esloigné de l'Occident, autant esloi-

eſloignera-il les forfaits de ceux qui le reuerent.

En cinquiéme lieu remarquons en ces mots, *Il eſt impoſsible que Dieu mente*: qu'eſt monſtree l'abſolue & eſſentielle verité de Dieu : les hommes peuuent mentir, pource que quand ils ſont veritables, ils ne le ſont pas par la neceſſité de leur nature, mais par vne vertu qui eſt differente & ſeparable de leur eſtre. Mais Dieu eſt veritable par la neceſſité & perfection eſſentielle de ſon eſtre. Pourtant en telle matiere, quand nous diſons que le menſonge eſt impoſſible à Dieu, & que Dieu ne ſe peut renier ſoy-meſme, cela en effect eſt vne ſouueraine perfection & puiſance, quoy qu'exprimee par des termes d'vne impuiſſance, pource qu'en effect pouuoir mentir eſt vn defaut & vne impuiſſance. Et de là nous apprenons, qu'il ne faut point eſtendre la puiſſance de Dieu à des contradictions, pource que des contradictions enueloppent vn menſonge : comme qu'vn corps ſoit vn & non vn, qu'il ſoit dans certaines bornes en vn lieu,

Digitized by Google

& qu'au mesme temps il soit hors de ces bornes-là en des millions de lieux? Cela est sous pretexte de la puissance de Dieu, combattre sa verité, & establir le mensonge.

Mais si Dieu est si veritable, apprenons, mes freres, à gemir icy de nostre incredulité, & à combattre nos desfiances, nous souuenans que par les doutes & desfiances nous combatons & le serment de Dieu & sa nature. D'abondant, que la verité de Dieu nous soit & à instruction & à consolation. A instruction, contre l'inconstance & le mensonge. Car si vous parlez en mensonge l'vn à l'autre, vous prenez le charactere de Satan, vous renoncez au Dieu de verité, vous quittez la qualité & l'honneur d'estre ses enfans : c'est par l'estude & amour de verité en tous vos propos que vous deuez reconnoistre son image & vostre regeneration : Arriere donc le mensonge tant contraire à la nature de vostre Pere celeste. Arriere aussi la legereté & inconstance, que vostre parole ne soit point ouy & non ; car aussi vostre Christ qui est l'image de Dieu ne vous

Digitized by Google

vous est pas ouy & non, c'est à dire, inconstance & changement, mais *tout autant qu'il y a de promesses, elles sont ouy & amen en luy*, c'est à dire, sont verifiees & ratifiees. Ie di aussi à consolatiõ. Estes-vous, mes freres, en affliction, au dessous de la grandeur des maux, mettez-vous deuant les yeux la verité de Dieu en cette promesse, *Ie ne t'abandonneray point, & ne te delaisseray point*, à raison dequoy l'Apostre dit au 10. de la premiere aux Corinth. *Tentation ne vous saisira point sinon humaine, car Dieu est fidele, qui ne permettra point que vous soyiez tentez outre ce que vous pouuez: mais il donnera l'issue auec la tentation, afin que vous la puissiez soustenir.* Oyez-le, vous disant en Esaïe, *Quand les co-* Esa. 54.
staux crosteroyent & les montagnes se remueroyent, ma gratuité ne se departira point de toy, & l'alliance de ma paix ne se bougera point. Entrez-vous en doute de vostre salut, oyez l'Apostre vous releuant & disant, *Tenons la profession de nostre esperance sans varier, car celuy qui l'a promis est fidele*: oyez Iesus Christ iurant & disant au 5. de Sainct Iean: *En verité, en verité ie vous di, que*

Digitized by Google

celuy qui oit ma parole & croit en celuy qui m'a enuoyé, a vie eternelle, & ne viendra point en condamnation, mais est passé de la mort à la vie.

Et quant à l'histoire d'Abraham, que l'Apostre nous a mise deuant les yeux en nostre texte, apprenons ces deux choses : La premiere, que toutes les choses qui ont esté auparauant escrites és saincts liures, *ont esté* (ainsi qu'en parle l'Apostre aux 15. aux Rom.) *escrites pour nostre endoctrinement, afin que par patience & consolation des Escritures nous ayions esperance.* La seconde, qu'il faut que nous appliquions à nostre vsage tout ce que l'Escriture nous propose estre aduenu à aucuns des fideles; l'Apostre voulant que nous nous appliquions l'interuention du serment de Dieu enuers Abraham, & que nous facions estat, qu'ayans attendu patiemment, nous obtiendrons (comme luy) les promesses. Tu vois, fidele, l'histoire de Noé conserué sur les eaux, & de toutes parts enuironné de mort: voy-la pour t'asseurer que recourant à Dieu & le cerchant au temps qu'on le
Ps 31. trouue, fusses-tu en *vn deluge de grandes*

des eaux, elles ne paruiendront point iusqu'à toy. Tu vois l'histoire de Iacob auec le cauteleux Laban, c'est pour t'asseurer que si tu chemines en integrité & verité, la benediction de Dieu te fera surmonter & aneantir les finesses & les fraudes du monde. Tu vois l'histoire de Iob, c'est pour te consoler és pertes les plus grandes, & mettre deuant tes yeux le fruict & la remuneration abondante de ton esperance en Dieu & de ta patience. Tu vois l'histoire d'vn Ioseph persecuté tantost par enuie, tantost par calomnie; c'est afin que cheminant en la crainte de Dieu, tu te munisses de patience & d'esperance contre toutes enuies & calomnies. Tu vois vn Dauid disant au Pseau. 71. *O Dieu, qui est semblable à toy, qui m'ayant fait voir plusieurs detresses & maux, derechef tu m'as rendu la vie, & m'as fait remonter hors des abysmes de la terre.* C'est afin que tu ne fois estonné si Dieu te fait passer comme par diuers abysmes de maux & de trauaux icy bas.

Mais aussi d'icy nous apprenons l'obligation que nous auons à imiter

Digitized by Google

les vertus des fideles anciens, si nous voulons participer aux mesmes graces & benedictions de Dieu qu'eux. Pourquoy m'allegues-tu la promesse & la grace de Dieu enuers Abraham, toy qui n'as nulle part à la pieté d'Abraham? Pourquoy m'allegues-tu la benediction de Dieu enuers Isaac, toy qui vis comme vn Ismaël? La benediction de Iacob, toy qui vis comme vn Esau, ou comme vn Laban? ou pourquoy te promets-tu la mesme protection de Dieu que Dauid, toy qui vis comme vn Saul?

Et quant à Abraham, duquel nostre texte parle particulierement: combien peu, mes freres, sommes nous imitateurs de ses vertus, & combien peu suiuons-nous son exemple? Abraham quitta son pays & tout ce qu'il auoit, se contentant d'auoir Dieu pour son loyer: & nous ne pouuons estre contents, sinon que Dieu, outre l'esperance de sa grace celeste, nous garnisse la main de biens terriens. Abraham viuoit comme estranger en la terre, & cerchoit vn meilleur païs, assauoir le celeste; & nous auons nos cœurs en-

gagés

Digitized by Google

gagés en la terre comme les mondains. Abraham creut en Dieu contre les apparences des cauſes ſecondes, & nous, lors que les cauſes ſecondes nous manquent, perdons tout courage & toute eſperance. Abraham attendit patiemment l'Eternel, & nous, nous trauaillons nos eſprits d'inquietudes & impatience. Abraham renonça à ſes plus tendres & plus naturelles affections pour obeir à Dieu, iuſques à ſacrifier ſon propre fils à ſon commandement : & nous, mes freres, auons tant de peine à conſentir que Dieu face ſa volonté, & nous oſte aucune des choſes ou des perſonnes que nous cheriſſons. Et toutesfois nous auons plus de ſuject d'obeir qu'Abraham, puis que nous auons veu Dieu ne point eſpargner ſon propre Fils, & l'expoſer à la mort pour nous, ce qui nous eſtoit vn argumẽt de ne luy rien refuſer : Secondement, Abraham regardoit la Canaan celeſte obſcurément & à trauers l'ombre de la terrienne ; mais nous voyons à deſcouuert le ciel où Ieſus Chriſt eſt entré comme auant-coureur pour nous : combien donc deuroit

Digitized by Google

estre nostre foy plus asseuree & nostre obeissance plus grande?

Finalement, mes freres, si Dieu interuint iadis enuers Abraham par serment, voyez-le interuenir enuers vous en l'Eglise Chrestienne par des nouueaux sermens, assauoir par les Sacremens, comme de faict le mot de Sacrement és autheurs de la langue Latine se prend souuent pour serment. Qu'est-ce, Chrestien que le Baptesme, que le serment que Dieu te fait de t'estre Pere, & te regenerer en *Iesus Christ*: Qu'est-ce que *la sainctc Cene*, que le serment qu'il fait d'accepter le corps & le sang de son Fils pour la rançon de tes pechés, & te donner, par le merite de sa mort, la vie eternelle? Et là aussi, mes freres, nous interuenons de nostre costé par serment de fidelité & obeissance. Partant tenons luy reciproquement nostre serment, en le seruant comme ses enfans, & ne viuans plus au peché, & à nous-mesmes, mais à luy & au choses celestes.

Ainsi soit-il.

SERM.

Digitized by Google